



REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE

Département de l'instruction publique, de la culture et du sport

Enseignement primaire

Etablissement scolaire du Mandement

Ecoles de Dardagny, La Plaine, Russin, Satigny Mairie et Satigny Village

Procès-verbal de la séance du Conseil d'Etablissement de Dardagny – La Plaine - Russin

Judi 17 février 2011 - 18h00 à 19h45

Salle de direction de l'école de La Plaine

Présents :

| | |
|--------------------------------|--|
| Président : | Yves Corbat |
| Secrétaire : | Madlen Liaudet |
| Commune de Dardagny : | Stéphane Carrara |
| Commune de Russin : | Nadia Penet |
| Enseignantes : | Anna Carrel-Pharisa Françoise Haeberlin Maurice Morisod Vivienne Waelti |
| Représentants des parents : | Anne Gros Karin Nussberger Murielle Ramu |
| GIAP : | Leila Gonzalez |
| Excusé : | M. Morel |

Ordre du jour

1. Bienvenue, accueil

M. Corbat souhaite la bienvenue à chacun et déclare cette séance ouverte.

A la suite de la démission de M. Serge Mettraux, Mme Ramu, est accueillie en tant que nouvelle représentante des parents.

Le PV ne sera pas relu et approuvé en début de séance puisque les outils informatiques permettent de le faire avaliser par ce biais.

1.1. Nomination directrice générale

M. Corbat annonce la nomination de la nouvelle directrice générale, Mme Paula Marchesini qui succède à Mme Danièle Jeanrenaud Dokic.

Précédemment Mme Marchesini occupait un poste à responsabilité au service des ressources humaines du DIP.

Mme Marchesini dans le cadre de la prise en charge de sa nouvelle fonction, souhaite participer à différentes séances notamment le conseil d'établissement. M. Corbat propose aux représentants du CE d'inviter Mme Marchesini à assister à un prochain CE. Les représentants sont favorables à une telle proposition.

2. Bilan organisation des classes et perspectives 2011-2012

2.1 Inscriptions 4 et 5 mars 2011

Les inscriptions pour les élèves de Russin, La Plaine et Dardagny se feront à l'école de Satigny Village les 4 et 5 mars prochain.

M. Corbat remercie le GIAP et l'APE de leur présence lors des prochaines inscriptions des 4 et 5 mars.

D'ores et déjà il faudra tenir compte de quelques nouveautés qui seront effectives le 30 août 2011, énoncées au point 2.2.

Mme Gonzalez informe que les inscriptions pour le parascolaire auront lieu le samedi 21 mai 2011 de 8h00 à 13h00 à l'école de La Plaine au local parascolaire.

L'avis pour les inscriptions au GIAP a été transmis aux parents des nouveaux élèves par le biais du courrier envoyé par l'établissement. Un exemplaire au format A3 sera également affiché à l'entrée du bâtiment scolaire.

2.2 Introduction école obligatoire et implémentation du programme d'enseignement romand

L'école deviendra obligatoire dès 4 ans révolus, soit pour la prochaine rentrée pour les enfants nés jusqu'au 31.7.2007. Une dérogation pourra être demandée pour un enfant né en août 2007.

Aucune dérogation ne sera accordée pour des enfants nés en septembre 2007. Les familles sont maintenant informées et ont eu le loisir de s'organiser en conséquence.

La gradation des années changera et sera divisée en 3 cycles, à savoir :

Le premier cycle s'intitule cycle élémentaire et ira de la 1P à la 4P (anciennement 1E à 2P)

Le deuxième cycle s'intitule cycle moyen et ira de la 5P à la 8P (anciennement 3P à 6P)

Le troisième cycle s'intitule cycle d'orientation et ira de 9CO à 11CO (anciennement 7^{ème} à 9^{ème} CO)

Il n'y aura plus de mi-temps pour les enfants de 2P contrairement au 1P qui continueront à bénéficier d'un mi-temps mais uniquement le matin. Le temps scolaire pour les 1P pourra être augmenté après les premières vacances scolaires et ainsi de suite.

L'accueil ne changera pas pour les 1P contrairement aux degrés 2 et 3P qui pourraient être au bénéfice d'un changement qui se traduirait par la suppression du temps d'accueil.

L'entrée en force de l'école obligatoire et du nouveau plan d'étude romand nécessitent une mise en place organisationnelle qui se fera progressivement et concernera dès août 2011 la 1P; 2P et 5P.

M. Corbat souligne qu'il s'agit d'une harmonisation et non d'une uniformisation.

En ce qui concerne la rentrée prochaine, M. Corbat annonce que pour les écoles de Satigny il y aura 56 élèves qui quitteront pour environ 50 nouveaux élèves.

Pour Dardagny – La Plaine et Russin, il y a 153 élèves répartis dans les 3 écoles. 18 départs d'élèves pour le CO sont prévus et 15 nouveaux élèves sont attendus.

L'effectif 2011-2012 ne devrait que très peu varier par rapport au nombre d'élèves qui fréquentent actuellement les 5 écoles que comprend l'établissement scolaire du Mandement, à savoir environ 550 élèves.

2.3 Localisation du cycle 1 /1H – 2H – 3H – 4H (degrés actuels 1^E – 2^E – 1P – 2P)

Le directeur soumet à la consultation des membres du CE l'idée d'instaurer une rocade sur une fréquence de 4 ans, qui viserait à ce que les degrés enfantins soient tantôt à l'école de Russin tantôt à l'école de La Plaine.

Cette proposition est liée à la volonté de l'autorité scolaire de permettre aux enseignants de couvrir l'ensemble des degrés pour lesquels ils ont été formés (1E → 2P ou 1E → 6P).

Il s'ensuit un débat qui permet à chaque intervenant de mettre en évidence les avantages et les limites liés à ce changement.

M. Carrara informe qu'il ne sera pas aisé de déménager tous les pupitres. L'ensemble des intervenants rendent attentifs au fait que l'horaire du bus est actuellement bien adapté pour les élèves et qu'un changement de bâtiment pour les petits degrés induirait une réduction de pause de midi pour les petits.

Par ailleurs, la ligne de bus empruntée par les élèves dépend d'un horaire qui dessert une région plus étendue que celle concernée par les 2 écoles (La Plaine et Russin).

M. Morisod souligne qu'à la suite de la séance de travail avec les TPG, ces derniers n'ont pu trouver un horaire qui pourrait convenir.

Mme Penet précise qu'un changement de cet ordre demandera un remaniement de l'organisation des trajets de bus (surtout pour l'après-midi) ce qui engendrerait inévitablement un surcoût conséquent pour les communes. De plus, elle précise que la volonté des autorités des communes de Dardagny et Russin est de maintenir les petits à Russin, les moyens à La Plaine et les grands à Dardagny ce qui n'empêche pas les enseignantes de changer d'école.

Les représentantes des parents demandent s'il n'était pas possible aux enseignants de changer de bâtiment afin de ne pas changer l'organisation actuelle ?

Les enseignants expliquent que l'installation d'une classe représente un travail qui va bien au-delà d'un simple changement de local.

Les représentantes des parents mettent en évidence que les horaires du bus sont parfaitement adaptés à l'organisation actuelle. Il a été clairement démontré que le changement de bâtiments entraînerait des inconvénients notables pour les enfants et les parents. (Par exemple arrivée du bus le matin à Russin à 7h40).

En cas de changement d'établissement la pause de midi des tout petits fréquentant le restaurant scolaire serait passablement raccourcie et ils ne bénéficieraient plus de la demi-heure de calme (sans les grands degrés) dont ils profitent actuellement.

Mme Ramu relaie les remarques de certains parents quant au décloisonnement des degrés de 1P et 3P qui sont actuellement sur 2 écoles. Les parents souhaiteraient que ce ne soit plus le cas.

M. Corbat souligne que tout a été mis en œuvre pour faire au mieux en ce qui concerne l'équilibre de l'organisation des classes, que tant les enseignants que le directeur, réfléchissent à la mise en place d'une organisation des classes qui privilégie l'intérêt de l'élève. Il ajoute que l'objectif principal est de s'assurer que chaque école puisse conserver au minimum 2 classes pour éviter la fermeture d'un bâtiment. Les écoles les plus exposées étant celles de Russin et La Plaine. Cela explique le décloisonnement des degrés.

Le directeur informe qu'à la rentrée 2013 il y aura l'introduction du nouvel horaire ce qui provoquera encore plus de changements. Il est fort probable que la notion d'accueil soit fortement modifiée et qu'une demi-journée d'école sera rajoutée soit le mercredi matin soit selon un horaire qui reste encore à définir.

A la suite de cet échange M. Corbat a pris note des différentes positions et en tiendra compte lorsqu'il s'agira d'organiser les classes pour la prochaine rentrée scolaire.

3. Dossiers en cours

3.1 Bilan action préventive TPG

M. Morisod rappelle que dans le cadre de cette action préventive destinée à l'ensemble des élèves qu'un travail a été fait avec les différents partenaires concernés par le transport des élèves, à savoir les enseignants, l'APE et les TPG.

Il en est ressorti qu'il serait judicieux d'adapter le message à l'âge des enfants et il a été décidé que pour l'an prochain, une rencontre sera agendée avec pour objectif de travailler sur une approche pédagogique adaptée l'âge des élèves.

M. Morisod informe qu'au niveau du CO il sera organisé des jeux de rôles lors des animations de prévention. Les directeurs des CO seront invités et M. Morisod propose à M. Corbat d'y assister également.

Il a été décidé lors de cette séance de travail, que les TPG prendront en charge les élèves d'Essertine mais uniquement sur appel fait la veille. Pour ce faire, M. Morisod coordonnera cette opération après avoir obtenu de ses collègues une liste d'élèves qui utilisent ce bus.

3.2 Site web établissement du Mandement

Les quelques erreurs constatées ont été corrigées. Le site reste à être finalisé et devrait être mis en ligne avant l'été 2011.

Afin de permettre à un maximum de personne de reconnaître les membres qui siègent au CE, les photos de ces derniers y figureront.

3.3 Fête des écoles 2010-2011

Le directeur soumet à la consultation des membres du CE son désir d'apporter un changement lié à la remise des prix de fin d'année, notamment ceux distribués aux meilleurs élèves d'une discipline ou d'une autre.

Il précise avoir effectué un sondage auprès des établissements scolaires du canton, qui met en évidence qu'une telle pratique n'est plus d'actualité et ne convient pas aux valeurs éducatives et pédagogiques d'aujourd'hui. Le directeur rappelle qu'il avait donné plusieurs pistes possibles pour transmettre des prix sans pour autant faire de l'élitisme.

Là également s'ensuit un débat d'idée qui permet à chaque intervenant d'exprimer son opinion tant personnelle qu'idéologique.

En ce qui concerne la commune de Dardagny, son représentant informe que la position de celle-ci demeurera fidèle à la tradition et continuera décerner des prix aux meilleurs élèves.

Mme Waelti attire l'attention sur un évènement qui s'inscrit avant tout dans une tradition locale plutôt que pédagogique ou éducative. Elle relève n'avoir jamais observé de réactions négatives de la part des élèves, tant ceux concernés par la remise d'un prix d'excellence ou non.

Mmes Haerberlin et Carrel-Pharisa mettent en évidence que ce type de remise de prix ne favorise pas forcément l'élève qui a fourni le plus d'effort durant l'année mais celui qui a obtenu les meilleures notes. De plus, il est difficile de connaître l'impact affectif que cela peut avoir sur l'enfant.

M. Corbat prend note des différents avis exprimés et s'engage à remettre aux membres du CE des études qui ont analysé les tenants et aboutissants de telles pratiques et qui mettent en évidence le rôle que cela peut avoir sur l'estime de soi.

4. Divers

4.1 Parking – La Plaine

M. Carrara informe que les enseignantes de La Plaine recevront un badge pour pouvoir stationner dans le parking zone bleue qui se trouve en face de l'école.

La séance est levée à 19h45 et le directeur convie les membres à une verrée.

Le prochain conseil aura lieu le **Jeudi jeudi 19 mai 2011**